



Association A3S
Chemin des Préjins 12
1218 Le Grand-Saconnex
www.associationa3s.ch
info@associationa3s.ch

Grand-Saconnex, le 28 novembre 2024

Sans réponse

Courrier A+
Bureau du Conseil municipal du
Grand-Saconnex
Route de Colovrex 18
1218 Le Grand-Saconnex

Observations relatives au plan directeur communal (PDCom), au plan directeur des chemins pour piétons (PDCP) et au plan directeur communal de l'énergie (PDComE), commune du Grand-Saconnex, 2e consultation du 30.10.2024 sur la stratégie d'évolution de la zone 5

Monsieur le Président,

Nous nous permettons de vous remettre nos observations concernant la nouvelle mouture du PDCom tel que présenté le 30 octobre 2024 à la population.

La mise à jour actuelle du PDCom a pour principal but la **stratégie d'évolution de l'ensemble de la zone 5**, ce qui est à mettre au crédit du Conseil municipal qui a osé s'opposer au déclassement en zone de développement prévu par le Conseil d'Etat et a demandé à retirer du PDCom le **plan guide intercommunal**. Merci à tous les élus ayant clairement exprimé leur opinion à travers l'adoption de la résolution « *Finalisons le PDCom* » du 21.11.2023 !

Nous vous prions de bien vouloir lire ce résumé au prochain Conseil Municipal et de publier l'entier de notre courrier annexé sur l'intranet du CM, afin que nos remarques soient également remises aux membres du Conseil municipal (qui devra se prononcer au 1^{er} trimestre 2025 sur la nouvelle version du PDCom), au groupe de travail pour le PDCom et à la commission de l'aménagement du territoire.

L'association A3S offre son **relais direct pour informer les propriétaires privés sur les choix de végétation adaptés et promouvoir des initiatives visant à la préservation de la biodiversité locale**.

Nos remarques portent sur les points clés suivants, détaillés dans le courrier avec nos observations :

1. **Suppression de toutes mentions du plan guide intercommunal** dans la version définitive du PDCom, conformément à la résolution « *Finalisons le PDCom* » du 21.11.2023
2. **Renforcement de la biodiversité et de la canopée**
 - Reconnaître la **Zone 5 Ouest** comme **essentielle à la biodiversité** saconnésienne, notamment comme canopée pour le sud de l'aéroport
 - Créer une **canopée continue** reliant les parcs Marais-Jonc-Préjins et corridors fauniques à travers la zone 5
 - Encourager la **plantation d'arbres de 2^e grandeur** et des initiatives citoyennes de **végétalisation** (en coopération avec des associations comme A3S et Jarditroc)
3. **Préservation du poumon vert et du bien-vivre urbain**
 - Implantation de l'éventuelle future **gare sans modification de zone, en privilégiant une sortie sous le parc de Palexpo** sans affecter la biodiversité environnante

- Relier la centralité de la place Carantec à la centralité de l'aéroport par une **voie verte** et des **liaisons piétonnes entre tous les quartiers** sans nouvelles micro-centralités inutiles
 - Maintenir l'**intégralité de la surface du Marais** en y incluant les parcelles constructibles par un échange avec d'autres dans des zones en cours de développement (Suzette, Marronniers, etc.)
4. **Sécurisation de la mobilité piétonne et vélo** à travers les quartiers et amélioration des **normes environnementales**
- **Prévenir le report de trafic en instaurant une zone 30 km/h sur la totalité de l'axe Sarasin-Terroux avant** la fermeture de la rte de Ferney dans le cadre des **travaux du tram** (voir aussi les études existantes et discussions engagées avec le canton lors des mandats de M. Jean-Marc Comte) ;
 - Réaliser des **études de la qualité de l'air (PM10, PM2,5) et du bruit** en incluant des mesures des **réverbérations de bruit** avant tout nouvel aménagement de la zone 5.

En outre, nous demandons que toutes les observations émises lors de cette consultation fassent l'objet d'un retour précis, indiquant si elles ont été retenues ou rejetées, avec les justifications correspondantes. Ce geste montrerait le respect dû à toutes les personnes investies pour le bien de notre commune.

En vous remerciant d'avance, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.



Kathleen Niederhauser
Co-présidente A3S



Jean Szabo
Co-président A3S

Annexe mentionnée.